

# ZenBox

Un bouquet de services pour  
veiller sur votre tranquillité



Télesurveillance



# ZenBox



Un outil pour garder le contrôle de votre habitat en toute tranquillité.

Pour vous aider à limiter l'impact environnemental de votre habitat, et faire toujours plus d'économies d'énergie, nous avons mis au point pour vous un service de suivi des consommations d'énergie. Et parce que la protection de votre logement est pour vous tout aussi importante que celle de l'environnement, nous vous proposons le service de sécurité de notre partenaire **EPS, leader de la télésurveillance résidentielle** en France.

Profitez de notre bouquet de services qui vous permettra :

- de suivre vos consommations d'énergie sur votre espace personnel sur internet,
- de bénéficier de la télésurveillance et d'une alarme en cas d'intrusion,
- de compter sur l'intervention sur place d'un agent de sécurité en cas d'alerte (sous certaines conditions).



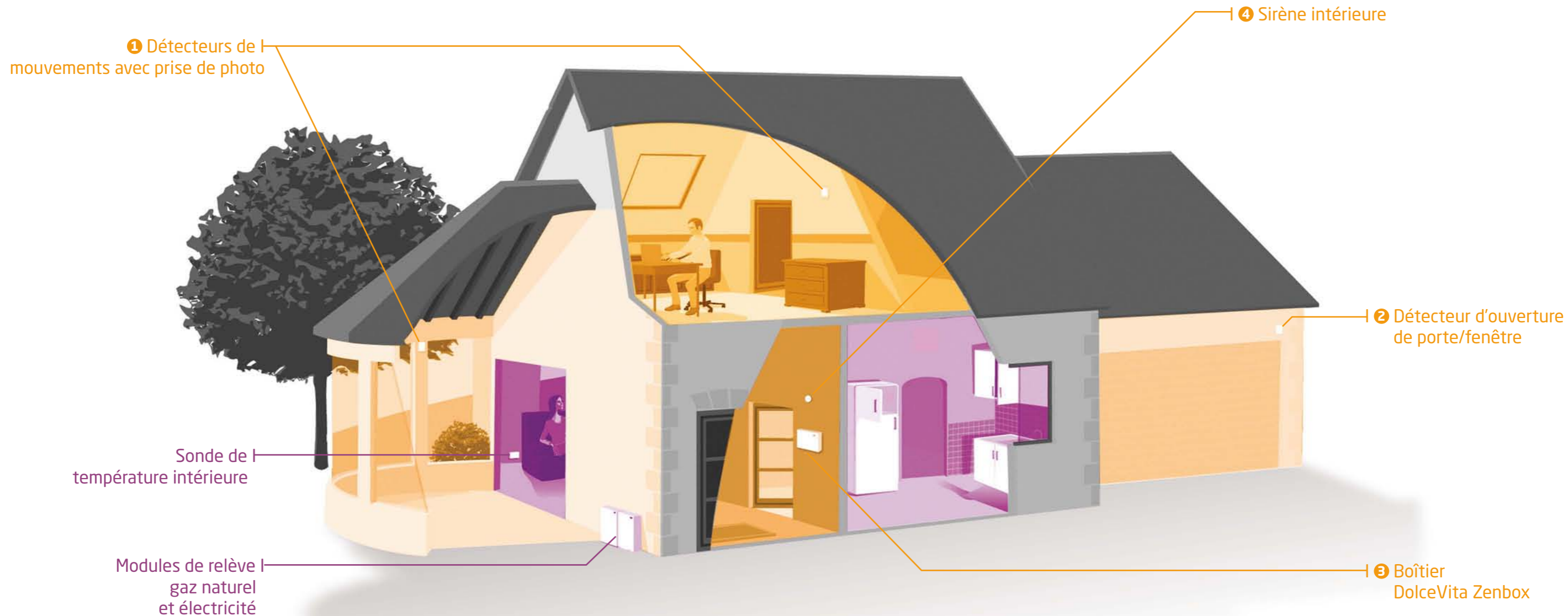
DolceVita ZenBox  
**2 services à la carte**



**Suivi des  
consommations**

**Sécurité**

## Exemple d'installation des équipements DolceVita ZenBox dans un logement





SEULEMENT  
**8,50€**  
TTC/MOIS

## Suivi des consommations

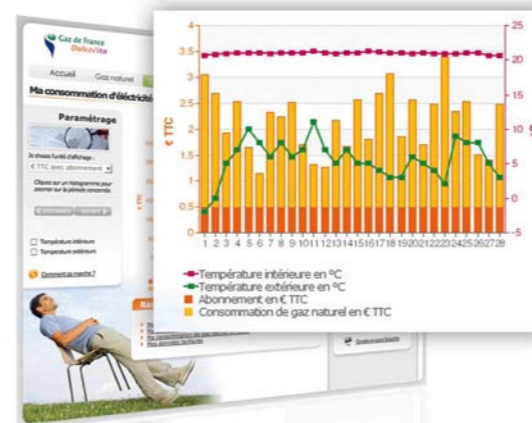
**Vous êtes alerté en cas de surconsommation dans votre logement, et vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 15 % d'énergie\* en adaptant vos habitudes de consommation !**

Avec le service de suivi des consommations de la DolceVita ZenBox, vous avez accès à tout moment aux données de vos consommations d'énergie. En analysant vos habitudes de consommation, vous pouvez apprendre à mieux consommer et adopter de nouveaux comportements, plus respectueux de l'environnement.



→ Suivez  
vos consommations  
d'énergie  
sur internet

**Une fois relié à vos compteurs, le boîtier DolceVita ZenBox transmet vos données de consommation à votre espace personnel en ligne, accessible 24h/24.**



**Suivez vos consommations pour mieux les maîtriser :**

- consultez vos consommations de gaz naturel et d'électricité en temps réel,
- **comparez vos consommations** sur différentes périodes (par heure, par jour, par mois et par an),
- **créez des alertes de dépassement** de seuils de consommation,
- estimez le coût de la consommation de vos appareils électriques en veille.

\*D'après Google Powermeter, la connaissance précise de la consommation du foyer entraîne, par simple visualisation, une diminution de 5 à 15 % des consommations.



## Sécurité

Protégez-vous contre les risques d'intrusion avec notre partenaire EPS. Une tranquillité maximale lorsque vous quittez votre domicile.

Votre boîtier DolceVita ZenBox est relié en permanence au centre de surveillance EPS, prêt à vous alerter par téléphone en cas d'intrusion et à prendre les dispositions d'urgence.

À PARTIR DE  
**19,50€**  
TTC/MOIS

### → Votre kit Sécurité



#### Détection

- Les détecteurs de mouvements et d'ouverture déclenchent les intrus.

#### Dissuasion

- Le système d'alarme sonore sans fil se déclenche pour isoler et dissuader.

#### Télésurveillance

- Le centre de surveillance procède immédiatement à un appel de contrôle sur place. Sans réponse de votre part, il vous prévient sur un numéro de téléphone mobile ou appelle une de vos personnes de confiance.

#### Détection Image

- Une photo de l'intrus est transmise au centre de surveillance et envoyée à votre adresse e-mail ou sur votre mobile.

#### Intervention

- Sans réponse de votre part, un agent de sécurité se rend sur place et vérifie les issues. En cas d'effraction, les Forces de l'Ordre sont informées et des mesures de sécurisation de votre habitation sont mises en place.

**Formule  
Confort**

**Formule  
Sérénité**



Télésurveillance



## Les réponses à vos questions

RETROUVEZ D'AUTRES  
QUESTIONS-RÉPONSES SUR  
[WWW.DOLCEVITA-ZENBOX.FR](http://WWW.DOLCEVITA-ZENBOX.FR)

### Qui est EPS ?

Plus de 220 000 clients, 20 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité... Pour une totale sérénité, GDF SUEZ a choisi comme partenaire le leader de la télésurveillance : EPS. De l'installation à l'intervention en cas d'alerte, c'est la garantie d'une protection efficace.

### Tous les compteurs d'énergie sont-ils compatibles ?

Votre Conseiller Gaz de France DolceVita pourra vous indiquer si vos compteurs sont compatibles. Pour cela, il faut que votre compteur gaz naturel soit équipé d'un module de télé-relève. Votre compteur d'électricité doit être un compteur électronique à affichage digital, avec une sortie de télé-information activée. Vous pouvez également procéder à un test de compatibilité sur notre site internet [www.dolcevita-zenbox.fr](http://www.dolcevita-zenbox.fr)

### Qui intervient chez moi pour installer le matériel ?

Les techniciens spécialisés EPS sont les seuls habilités à procéder à l'installation : ils garantissent la bonne configuration, le paramétrage minutieux et la confidentialité de l'installation.

### Comment se passe l'installation chez moi ?

Après la souscription, votre Conseiller Gaz de France DolceVita vous contacte par téléphone pour fixer un rendez-vous.

A la date choisie, un technicien EPS procède en votre présence à l'installation de tous les équipements : pose des capteurs, sondes, sirènes, clavier, boîtier ZenBox...

Il vous explique dans le détail le fonctionnement et l'utilisation de vos équipements.

### Qui sont les agents de sécurité qui interviennent en cas d'alerte ?

Ce sont des professionnels, dont l'identité est déclarée individuellement auprès des services de la Préfecture. Avec plus de 1 100 bases de départ, réparties sur l'ensemble du territoire français, il y a toujours un agent de sécurité proche de chez vous en cas d'incident.

### Mon espace Zenbox en ligne est-il sécurisé ?

Bien sûr, car il se fait par authentification avec identifiant et mot de passe. Pour la première connexion, identifiant et mot de passe vous sont envoyés par courrier. Vous pourrez ensuite personnaliser votre mot de passe et le changer régulièrement.

### Que se passe-t-il si je déménage ?

Si vous le souhaitez, votre installation vous suit... Il suffit de prévenir votre conseiller Gaz de France DolceVita un mois avant votre départ. Il organisera le transfert (dépose et réinstallation) de votre équipement, au plus tard 30 jours suivant votre emménagement. Vous ne serez pas tenu de verser de nouveaux frais d'installation, à condition d'être en situation régulière de paiement et que ce transfert intervienne après la date d'échéance de votre contrat initial d'un an, dans la limite d'un déménagement tous les 4 ans.



## Choisissez la formule qui répond le mieux à tous vos besoins.

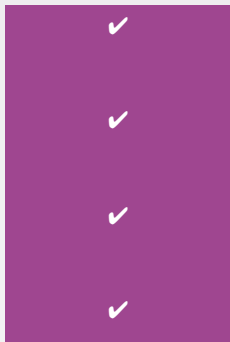
### Suivi des consommations

Mise à disposition du matériel, contrôle à distance régulier et maintenance (déplacement compris)

@ Consultation des consommations de gaz naturel et/ou d'électricité (en € ou en kWh)

@ Programmation des alertes de dépassement de seuils de consommation

@ Estimation du coût de la consommation des appareils électriques en veille



### Matériel et télésurveillance :

Mise à disposition du matériel, contrôle à distance régulier et maintenance (déplacement compris)

Détection anti-intrusion sans fil

Dissuasion locale en cas d'alarme (sirène 110 dB)

Prise de photo en cas de détection

Télésurveillance 24h/24 et 7j/7

### Services en cas d'alarme :

Appel de contrôle et de dissuasion sur place

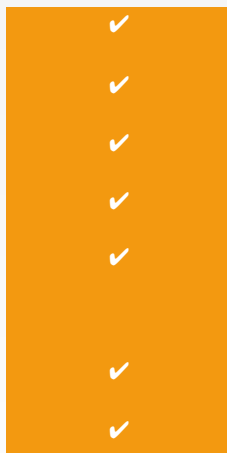
Information immédiate de l'abonné

Intervention d'un agent de sécurité au domicile

Appel des forces de l'ordre (en cas d'effraction)

Organisation des moyens de sauvegarde (en cas d'effraction)

### Formule Confort



### Sécurité

### Formule Sérénité



## Vous pouvez choisir un service à la carte...

	Suivi des consommations	ou	Sécurité		
			Formule Confort	ou	Formule Sérénité
Appartement :	= 8,50 €/mois		= 19,50 €/mois		= 29,50 €/mois
Maison :	= 8,50 €/mois		= 24,50 €/mois		= 37 €/mois

## ... ou combiner les 2 services et bénéficier d'un tarif avantageux :

	Suivi des consommations + Sécurité Formule Confort	Suivi des consommations + Sécurité Formule Sérénité
Appartement :	= 26 €/mois (au lieu de 28 €/mois)	= 36 €/mois (au lieu de 38 €/mois)
Maison :	= 31 €/mois (au lieu de 33 €/mois)	= 43,50 €/mois (au lieu de 45,50 €/mois)

### Frais d'installation :

Suivi des consommations : 119 €  
Sécurité : 79 €  
Pour les 2 services combinés : 120 €

Service Sécurité : tarifs pour un équipement de base.

Pour connaître les options disponibles, contactez votre Conseiller Gaz de France DolceVita au 09 69 32 8000 appel non surtaxé ou connectez-vous sur [www.dolcevita-zenbox.fr](http://www.dolcevita-zenbox.fr)



Pour en savoir plus,  
appelez votre  
Conseiller Gaz de France DolceVita  
au **09 69 32 8000**  
(appel non surtaxé)  
OU  
connectez-vous sur  
**www.dolcevita-zenbox.fr**

EPS, partenaire de GDF SUEZ est leader de la surveillance résidentielle. Avec plus de 220 000 clients et plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité de l'habitat, EPS est devenu l'opérateur de référence.



Télesurveillance

GDF SUEZ - SA au capital de 2 251 167 292 € - RCS Nanterre 542 107 651 - Service Clients  
Gaz de France DolceVita, TSA 40808, 22308 Lannion Cedex  
EURO PROTECTION SERVICES - 30 rue du Doubs CS 70229 - 67089 Strasbourg Cedex 1  
- Tél. 0 820 39 88 00 - Fax 03 88 39 88 25 - S.A.S. au capital de 1 600 000 € - Banque  
BECM N°11899 00138 00025004345 74 - R.C. S. B 403 946 643 - Code NAF 80.20Z N° TVA  
Intracommunautaire FR 26 403 946 643.  
Réf. 2DVB2811

